

RAPPORT
AU
PARLEMENT
2024



Utilisation des statistiques annuelles d'entreprises (ÉSANE) par l'OFPM

25 mars 2025

Observatoire
de la formation
des prix et des marges
des produits alimentaires

<https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/>

Une « Commission administrative », dont FranceAgriMer, établissement public, assure le fonctionnement et réalise l'essentiel des travaux.

Sous tutelle des ministères en charge de l'agriculture et de la consommation.

Avec un Comité de pilotage composé de représentants du parlement, de l'administration, des professionnels de la production agricole, de la transformation agroalimentaire et de la grande distribution, ainsi que des consommateurs.

Une présidence indépendante et académique.

9 groupes de travail thématiques réunissant toutes les parties prenantes : **céréales**, **viandes blanches**, **viandes rouges**, **lait**, **fruits et légumes**, **pêche et aquaculture**, **agriculture biologique**, **grande distribution**, **exploitations agricoles**.

De nombreuses collaborations publiques et professionnelles : Insee, SSP, Inrae, instituts techniques agricoles, interprofessions, etc.

14 rapports annuels au Parlement, publics (dernier en juin 2024).

Éclairer dans la durée sur la formation des prix et des marges de produits alimentaires vendus en France dans les grandes et moyennes surfaces.

Pour les 3 principaux maillons de la filière alimentaire française : production agricole, industrie agroalimentaire, grande distribution généraliste.

Avec 3 approches différentes et complémentaires :

- 1) En partant des prix de produits alimentaires simples, disponibles pour n-1, décomposés en coût de la matière première agricole** (qui est rarement le prix du produit agricole et jamais la marge brute agricole), **marge brute de la transformation agroalimentaire** et **marge brute de la grande distribution.**
- 2) En analysant les comptes d'entreprises, disponibles pour n-2, pour approcher les marges nettes** (résultat disponible après paiement de l'ensemble des charges) pour les 3 maillons.
- 3) En replaçant dans le contexte national à partir des comptes de la nation, disponibles pour n-4 :** Euro alimentaire.

Uniquement pour des éléments de cadrage venant caractériser un secteur. Le pas de temps trop long et le manque d'historique de données empêche une valorisation plus importante de ces données.

Exemple des centrales d'achats alimentaires de la grande distribution :

Chiffre d'affaires, frais de personnel et excédent brut d'exploitation des centrales d'achats alimentaires

	2020		2021	
	M€	% CA	M€	% CA
Chiffre d'affaires	82 387	100,0 %	85 501	100,0 %
Valeur ajoutée	7 306	8,9 %	7 917	9,3 %
Frais de personnel	2 309	2,8 %	2 377	2,8 %
Excédent brut d'exploitation	878	1,1 %	892	1,0 %
Résultat courant avant impôt	208	0,3 %	537	0,6 %

Source : Ésane (Insee)

L'OFPM s'appuyait jusqu'en 2015 (rapport 2017) sur ÉSANE.

Cette source n'est plus utilisée pour l'approche des marges nettes :

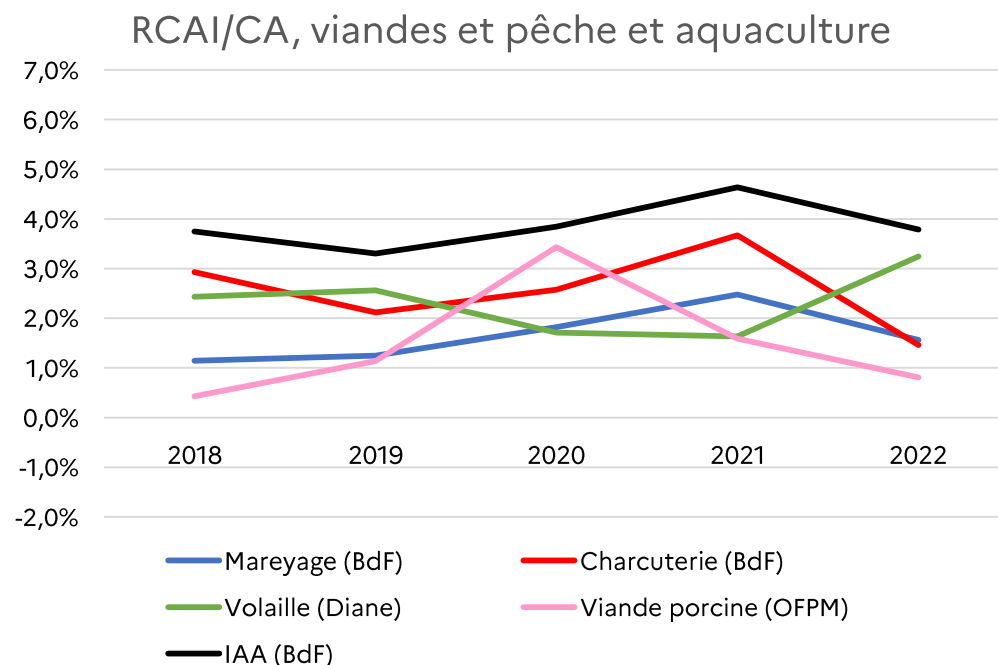
- Délai important d'obtention des données ($n - 3$),
- Rupture de série en 2017 induite par le passage de l'unité légale à l'entreprise, ne permettant plus de présenter les résultats en séries de plus de 2 ans.

D'autres sources de données sont donc mobilisées, mais avec des périmètres et des niveaux de résultats hétérogènes :

- Analyses sectorielles par la Banque de France,
- Résultats de panels d'entreprises d'abattage-découpe des secteurs de la viande, suivis par FranceAgriMer,
- Base Diane à partir des comptes d'entreprises déposés auprès des greffes de tribunaux de commerce,
- Observatoires professionnels (CTIFL, Crédit Agricole etc.).

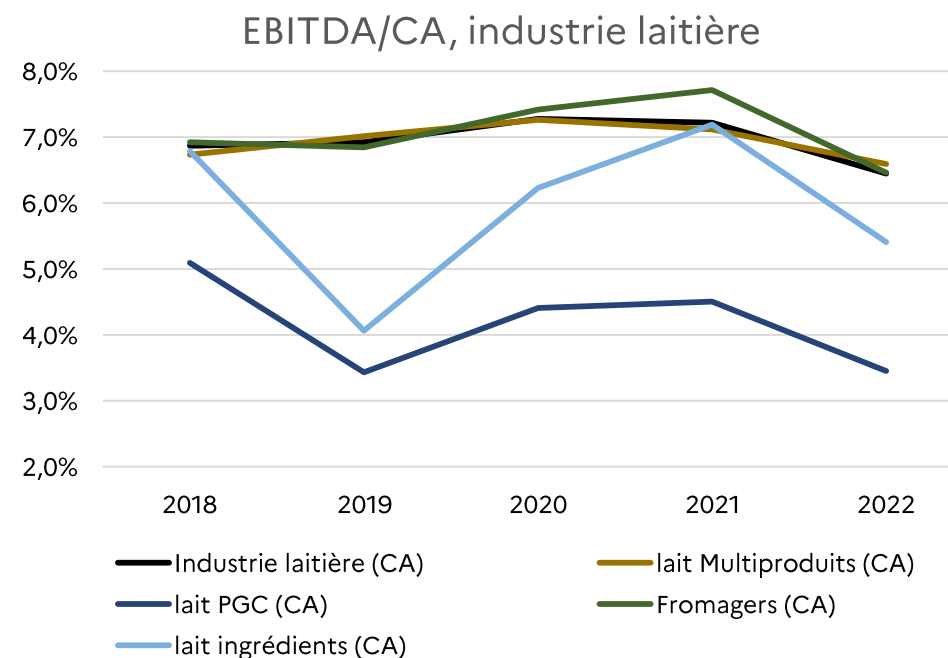
Exemples de résultats publiés dans le rapport 2024

Viandes et poissons



RCAI : Résultat Courant Avant Impôt

Produits laitiers



EBITDA : Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization

Sources : Banque de France, Diane, Observatoire financier du Crédit Agricole et OFPM

ÉSANE publie actuellement les soldes de gestion suivants :

- Chiffre d'affaires (HT et export), Valeur ajoutée, Frais de personnel, EBE, CAF et RCAI.

Les autres variables dont souhaite disposer l'OFPM, au niveau des sous-classes de la NAF, relèvent du détail de postes de charges externes :

- Matières premières alimentaires (agroalimentaire et agricole),
- Emballages,
- Energie, avec si possible la distinction gaz, électricité,
- Eau.

Concernant les séries : pouvoir présenter des résultats sur **au moins les 5 dernières années disponibles** (donc 2017-2021 à ce jour), voire des séries plus longues en fonction de ce qui est possible avec le passage en entreprise en 2017.

Concernant les délais : disposer de données n-2 en mai-juin n.

Intérêt identifié par l'OFPM vis-à-vis de ces demandes dans les recommandations du rapport de l'Inspection Générale de l'Insee

Dans la recommandation 1 :

- Suivre dans le temps les agrégats utiles pour le débat public.

Dans la recommandation 2 :

- Intérêt de Melodi pour l'OFPM ? (et/ou du CASD ?)

Dans la recommandation 3 :

- Produire une aide en ligne permettant de s'orienter rapidement dans les éléments les plus importants de l'offre.

Dans la recommandation 6 :

- Réfléchir à une production de millésimes annuels, de manière à offrir des chiffres de référence dans le débat public.